



Communiqué de presse

Un nouveau visage pour le site du Rempart des Moines : 350 logements, des équipements et des services de qualité au bénéfice des Bruxellois !

30 juin 2016 – Grâce à l'effort conséquent consenti par les autorités de la Ville de Bruxelles représentées par Yvan Mayeur, Mohamed Ouriaghli et Philippe Close, et sur proposition de la Ministre du Logement, Céline Fremault, le Gouvernement bruxellois a validé l'option de réhabilitation complète du site Rempart des Moines dans le centre de la Ville de Bruxelles. Le projet prévoit la démolition des 314 logements sociaux existants et la reconstruction de 350 nouveaux logements parmi lesquels 210 logements sociaux et 140 logements moyens, gérés par le Logement bruxellois et par la Ville de Bruxelles. Le financement sera réparti entre la Région, la Ville, la SLRB et la SISP.

Le site du Rempart des Moines comporte actuellement 314 logements construits il y a plus de 50 ans et est dans l'attente d'un vaste programme de rénovation permettant une mise aux normes minimales des logements concernés. Le bâti obsolète et le manque d'isolation des 5 tours du site étaient devenues source de nuisances, d'insalubrité et d'inconfort pour les quelque 850 locataires du site, sans compter les lourdes dépenses énergétiques auxquelles ils doivent faire face.

Après 15 années de tentatives de programmation infructueuses, un accord ambitieux est enfin intervenu entre la Région, la Ville, le Logement bruxellois et la SLRB en vue de préfinancer les 73,5 MEUR nécessaires à la réhabilitation du site du Rempart des Moines. Par sa décision du 30 juin, le gouvernement a pris acte des décisions successives de la SLRB, de la SISP et de la Ville, et a confirmé sa volonté de participer à l'effort consenti par ces opérateurs publics, dans le cadre de la programmation des investissements destinés au secteur du logement social. Le scénario retenu préconise la démolition complète du site en 2 phases successives, ainsi que la reconstruction de 350 logements, d'une crèche et d'un centre de jour pour personnes âgées. Le projet maintiendra un équipement sportif et devrait également intégrer un parking souterrain.

« En tant que Ministre du Logement et de la Qualité de vie, je me réjouis de l'aboutissement de ce partenariat entre la Région, la Ville de Bruxelles, le Logement bruxellois, et la SLRB. Cette opération constitue un tournant pour l'avenir des habitants de tout un quartier. La réhabilitation de ce site emblématique est une occasion unique pour construire ensemble un nouveau projet de qualité favorisant une mixité sociale et intégrant des services et équipements au bénéfice des citoyens. » a expliqué la Ministre du Logement, Céline Fremault.

Pour mener à bien ce projet d'envergure, un comité de pilotage a été mis sur pied à l'initiative de la Ministre du Logement Céline Fremault. On y retrouve des représentants du Logement bruxellois, de la Ville de Bruxelles, de la SLRB, accompagnés par le Bouwmeester et les consultants d'AT OSBORNE (Bureau en charge des études de définition et de programmation).

Le financement de l'ensemble de l'opération (73,50 MEUR) sera garanti par la Ville de Bruxelles (43 MEUR) et par la SLRB (30,50 MEUR), ainsi que par la Région qui s'est engagée à contribuer à la

reconstruction des 210 logements sociaux. De son côté, la Ville de Bruxelles s'est engagée à compenser la perte de 104 logements sociaux sur le site par la mise à disposition de plusieurs terrains en vue de leur relocalisation sur son territoire. Le relogement des quelque 850 locataires occupants les 5 tours actuelles est quant à lui garanti par le Logement bruxellois pendant la durée du chantier.

En 2017 aura lieu la désignation des auteurs de projet. Le permis d'urbanisme est attendu pour 2018.

Le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles Yvan Mayeur, l'Echevin du Logement Mohamed Ouriaghli et l'Echevin des Finances Philippe Close réaffirment leurs convictions en matière de logement : « *La vétusté et le manque criant de confort du site Rempart des Moines nous imposent d'agir au plus vite, et ce, au profit des locataires actuels. Et bien que très actifs en terme de construction de logements publics, nous nous devons de consentir un effort supplémentaire pour enfin redessiner ce site et soulager de la sorte ses habitants confinés dans un habitat suranné* ». Les élus de la Ville poursuivent : « *En plus des 33 MEUR assumés par la Régie foncière, les finances communales réserveront quelque 10 millions pour consolider le montage financier. Ceci en plus de concéder des terrains à la Région pour la construction de logements sociaux* ».

Enfin, pour Yves Lemmens, directeur général de la SLRB, le moment est historique. « *Cette opération de revitalisation urbaine majeure est rêvée depuis longtemps. Les décisions du Gouvernement bruxellois du 30 juin et du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles du 2 juin témoignent du dynamisme et du bon fonctionnement de nos institutions bruxelloises. A l'heure où certains voudraient faire croire le contraire, l'évènement n'est pas anodin ! La SLRB participe et continuera à participer à 1000% à la réussite de cette opération mixte qui verra s'ériger un tout nouveau quartier de logements sociaux, de logements moyens et d'équipements collectifs au cœur de Bruxelles.* »

Contacts Presse :

Cabinet de la Ministre Fremault Kathrine Jacobs 02/518.79.17 – 0474/62.40.43 kjacobs@gov.brussels	Cabinet de l'Echevin Ouriaghli Alexandre Van der Linden 02/2794135 – 0485/190692 alexandre.vanderlinden@brucity.be	SLRB Marie-Noëlle Livyns 0497.599.780 mnlivyns@slrb.irisnet.be
---	---	--